

QUI SE PLAINT PECHE

Ce n'est pas moi qui le dis, mais saint François de Sales. Je suis d'accord avec lui, d'abord parce qu'il m'inspire confiance, ensuite parce que l'expérience m'a instruit.

Quand tu te plains, sans t'en donner trop l'air, tu t'en prends à Dieu ; ou au prochain, ce qui, paraît-il, est la même chose. Quand une affaire se présente mal, on cherche le remède, s'il existe, et s'il n'existe pas, on décide que c'est bien comme ça : mon Dieu, je vous aime ! Si tu as froid aux pieds, pique un cent mètres. Par contre, si tu es moche...

Se plaindre des autres, cela porte un nom : ça s'appelle murmurer. Et c'est un péché, en effet. Les autres ont tort quelquefois, mais tu n'as pas raison de te plaindre d'eux. Le Chrétien est un homme distingué, c'est-à-dire qui se distingue. On rencontre dans le métro de mauvais chrétiens qui poussent des hurlements chaque fois que quelqu'un leur monte sur le pied ; il s'y trouve aussi, heureusement, de vrais chrétiens, qui présentent l'autre pied avec un sourire. Que dire de ceux qui font tout un foin quand un impudent les a bousculés, mais qui ne se gênent pas pour bousculer les autres.

Il est tout de même permis de se plaindre en justice quand le tort causé est important. On a même le devoir de le faire si on a la responsabilité de la victime. Quand tu seras père de famille (on en est venu à prendre n'importe qui pour cette importante fonction), il te faudra défendre les intérêts de tes enfants par tous les moyens, même légaux.

Sans jamais oublier le proverbe : « En cent livres de procès, il n'y a pas une once d'amitié ».

Et puis, il faut que tout le monde vive. Je pense aux hommes de loi.

On a encore le devoir de se plaindre quand on souffre sérieusement ; je dis « sérieusement ». Mais pas à n'importe qui. Si tu es malade, arrange-toi pour voir le médecin. Pour les bobos sans gravité, débrouille-toi tout seul. Si ce sont des peines d'âme, dis cela à ton confesseur (à personne d'autre, tu m'entends !). Le seul fait d'exposer certains tourments suffit parfois à les faire disparaître. L'opération peut être d'ailleurs difficile.

« En souriant, je brave la mitraille ! » (sainte Thérèse de Lisieux)

Abbé Guy MONTARIEN

Publié dans *Birex* n° 20 (décembre 1992)